

**Société Civile Professionnelle**  
**DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE**  
**HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS**  
35 rue David d'Angers  
59377 Cedex B.P. 3154 DUNKERQUE  
Tél : 03.28.66.13.14 Fax : 03.28.59.39.93  
CCP LILLE 4859, 11 J

## **PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT**  
**Et le VINGT-SEPT JUIN**

### **A LA REQUETE DE :**

La SA CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE LORRAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le n° 568.501.282, ayant son siège 1 rue du Dôme à STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés en cette qualité.

### **AGISSANT EN VERTU :**

D'un acte notarié exécutoire de Maître Caryle MANNA notaire associé à SAINT PARGOIRE, 41 avenue de la Gare, en date du 28 janvier 2014 et d'un commandement de payer valant saisie de mon ministère du 9 juin 2017.

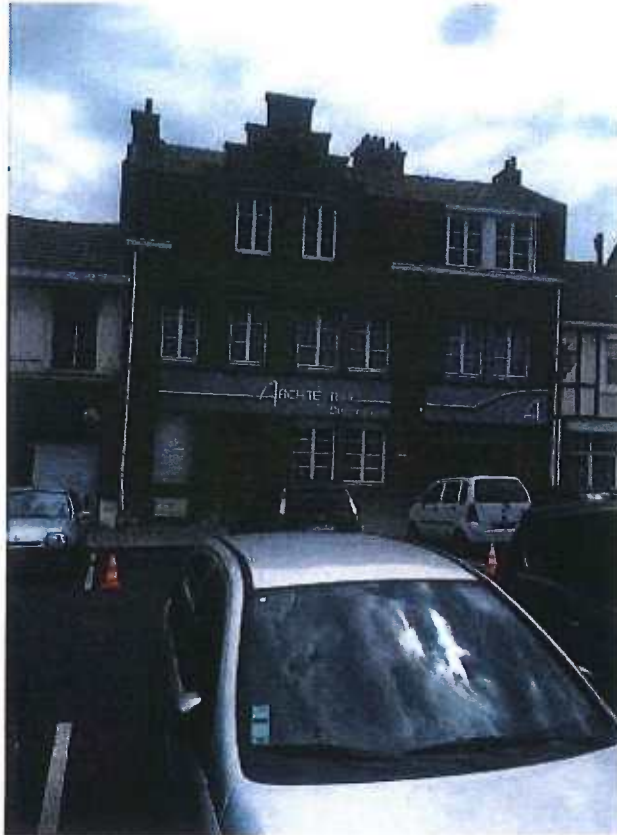
Je, **Brieuc CAZIN**, Huissier de Justice Associé soussigné, l'un des gérants de la Société Civile Professionnelle " DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE ", Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice dont le siège social est à DUNKERQUE, 35 rue David d'Angers

Me suis rendu ces jour, mois et an que dessus au 5 place Saint Vaast à BAILLEUL, également dénommé « 5 place du Cardinal Achille Lienart » où étant, je procède aux constatations suivantes :

Il s'agit d'un immeuble de construction brique et toiture tuile.

Il existe en façade une fissuration partant de l'accès à l'agence d'architecture vers le chéneau.

En façade, il existe un soubassement en béton et également deux enseignes.



## PARTIE AGENCE SUR LA DROITE

Sur la droite, l'accès se fait par une porte vitrée, menuiserie bois, double vitrage, bois verni, vernis marqué par une légère usure, porte équipée d'un bâton de maréchal côté intérieur et poignée côté extérieur, serrure.

En façade, il existe une vitrine.

## HALL D'ACCUEIL

Sol en carrelage présentant une légère usure sur les zones de passage.

Murs couverts d'un revêtement fibre de verre dont la peinture est en bon état.

Plafond : peinture laquée.

Dans cette pièce il existe :

- Un placard à trois portes coulissantes miroir ;
- Un système électrique complet avec un point lumineux en applique ;
- Un ensemble de spots reposant sur des câbles ;
- Un point lumineux en façade avant ;
- Un détecteur de présence ;
- Un ensemble d'interrupteurs ;
- Un ensemble de prises de courant ;
- Un radiateur de chauffage central.



## BUREAU DANS LE PROLONGEMENT DU HALL

Entre le hall et le bureau il existe une porte menuiserie PVC et carreau double vitrage.

Il existe également une cloison vitrée.

Sol en carrelage en bon état.

Aux murs revêtement fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond en plastique tendu.

Dans cette pièce il existe :

- Un radiateur de chauffage central vanne simple ;
- Un équipement électrique complet avec interrupteurs, prises de courant, un système de points lumineux par spots halogènes suspendus.

Dans cette pièce il existe une porte, il m'est indiqué que cette porte donne sur une servitude de passage sur un immeuble situé à l'arrière du bâtiment. Il m'est précisé que cette servitude ne concerne uniquement que le rez-de-chaussée.



## **BUREAU N° 2 DANS LE FOND**

Entre ce bureau et le bureau précédent, il existe une porte menuiserie PVC double vitrage avec béquille de part et d'autre, serrure avec clé.

Dans le prolongement de cette partie il existe un châssis vitré donnant sur le bureau précédent.

Sol : revêtement plastique collé présentant une usure prononcée sur les zones de passage.

Murs : revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond : revêtement en fibre de verre, peinture à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une zone en pavés de verre donnant sur l'arrière du bâtiment.

Dans cette pièce il existe :

- Une série de rangements en hauteur ;
- Un radiateur de chauffage central ;
- Deux interrupteurs ;
- Au moins deux prises de courant ;
- Deux points lumineux en applique.

Dans cette pièce il existe un accès à la cave.



## **GRANDE SALLE DONNANT SUR ARRIERE**

Entre cette salle et le bureau précédent, il existe un châssis avec une porte, un

ensemble de châssis fixes et impostes vitrées.

Sol constitué d'un carrelage ancien présentant quelques éclats.

Les murs sont couverts d'un revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Au plafond il existe un revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage. Il existe également deux lanterneaux châssis bois carreau brouillé et équipés chacun de store.

Cette pièce est éclairée :

- D'une part par une porte menuiserie bois à quatre carreaux transparents, équipée de béquille de part et d'autre, serrure avec clé, imposte avec système d'ouverture ;
- D'autre part par une fenêtre à deux ouvrants, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis bois à quatre carreaux simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- Un radiateur de chauffage central en allège de la fenêtre ;
- Un second radiateur de chauffage de central ;
- Un système électrique complet rapporté par une moulure électrique qui dessert la périphérie de la pièce.



Je constate également la présence d'un petit coin cuisine avec :

- Un évier en inox à un bac, robinetterie eau chaude/eau froide type col de cygne. Meuble sous évier à une porte dont la poignée est cassée ;

- Une réserve pour réfrigérateur avec réfrigérateur de marque FAGOR ;
- Deux plaques de cuisson électriques dans le prolongement de l'égouttoir ;
- Une crédence carrelée comportant des traces de projections et surmontée d'étagères.

## **BUREAU INTERMEDIAIRE DANS LE PROLONGEMENT DE LA CUISINE**

Entre ce bureau et la grande salle arrière, il existe une double porte menuiserie bois, simple vitrage avec béquille de part et d'autre. La peinture couvrant les faces de porte est à l'état d'usage.

Sol : revêtement plastique présentant une usure prononcée sur les zones de passage.

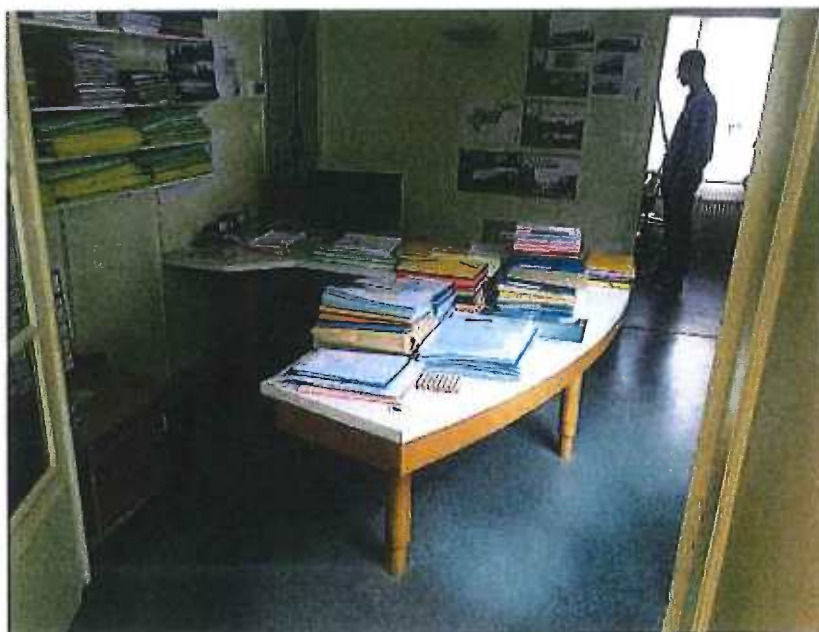
Murs : revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond : peinture blanche à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois et simple vitrage à quatre carreaux par ouvrant, flanquée d'un châssis bois à quatre carreaux.

Dans cette pièce il existe :

- En allège, un radiateur de chauffage central équipé d'une grille de protection ;
- Un système électrique complet avec un thermostat d'ambiance, plusieurs interrupteurs et plusieurs prises de courant.



## **BUREAU EN FACADE AVANT**

Entre ce bureau et la pièce intermédiaire il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement PVC imitation parquet foncé.

Murs : revêtement fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond couvert d'une peinture en bon état général.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à deux rames, menuiserie bois et simple vitrage, face auxquelles il existe des volets roulants en bois.

Dans cette pièce il existe :

- Un grand placard à trois portes coulissantes ;
- Un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple ;
- Un ensemble électrique complet avec plusieurs interrupteurs, prise téléphonique et prises de courant.

Dans ce bureau, il existe un accès vers le deuxième hall de l'immeuble, vers les communs, il se fait par une double porte en bois.



## **BUREAU CONTIGU AU BUREAU INTERMEDIAIRE**

Entre ce bureau et le bureau intermédiaire, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement plastique présentant des déchirures au centre et une usure



prononcée sur les zones de passage.

Murs : revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond : peinture à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée :

- D'une part par une fenêtre à une rame menuiserie bois et simple vitrage ;
- D'autre part par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis bois à quatre carreaux transparents simple vitrage.

Equipements :

- Un système électrique complet avec au moins un interrupteur, une prise téléphonique, plusieurs prises de courant, passe-fil et un double interrupteur ;
- Un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple.

### **SAS SANITAIRES**

Entre le sas et le bureau, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre. La peinture couvrant les faces de porte est hors d'usage.

Sol : revêtement de sol vinyle imitation parquet foncé.

Murs carrelés sur toute la hauteur d'une faïence très ancienne, hors d'usage, marquée par de nombreux trous chevillés sur le mur gauche.

Plafond : peinture blanche sur revêtement en fibre de verre, peinture à l'état d'usage.

Equipements :

- Un lave-mains ;
- Un interrupteur ;
- Un point lumineux en applique constitué d'un tube néon ;
- Un porte-savon dans la faïence.

Dans ce sas il existe une porte d'accès vers la terrasse, menuiserie bois, simple vitrage, trois carreaux.

### **TOILETTES**

Entre les toilettes et le sas, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, verrou de condamnation et décondamnation extérieure. La peinture couvrant

les faces de la porte est à l'état d'usage.

Sol : revêtement vinyle identique à celui du sas.

Murs carrelés d'une faïence sur toute la hauteur identique à celle du sas et comportant des trous chevillés sur le mur gauche, sur le mur du fond et sur le mur de façade.

Plafond : revêtement en fibre de verre, peinture blanche légèrement empoussiérée.

Au plafond, il existe une ancienne ventilation.

Equipements :

- Un point lumineux en applique, constitué d'un globe ;
- Un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple ;
- Une cuvette de toilettes avec bloc, lunette et abattant, le capot du réservoir présente deux fissurations et le réservoir présente également une fissuration ;
- Une petite lucarne bois, carreau brouillé.

## **CAVE**

L'accès à la cave se fait par le bureau du fond précédemment décrit, par la porte précédemment décrite et par la descente d'un escalier.

Le sol de la cave est constitué d'une dalle béton. Je constate la présence d'eau à la base de l'escalier et au centre de la pièce.

Les murs sont à l'état brut.

Il existe au plafond deux points lumineux.

Le plancher bois est apparent.

Il existe dans cette cave une chaudière de marque DE DIETRICH.

## **HALL DES PARTIES COMMUNES**

L'accès se fait par une porte menuiserie bois pleine, vernie côté extérieur avec deux passe-lettres, système de fermeture avec clé et verrou de sûreté.

L'accès se fait également depuis le bureau en façade avant par une double porte bois pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : plaques imitation carrelage.

Les murs sont couverts d'une peinture blanche à l'état d'usage.

Plafond recouvert d'une peinture blanche à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames menuiserie bois et simple vitrage, équipée d'un volet roulant en bois.

Dans cette pièce il existe :

- Un radiateur en allège ;
- Une armoire électrique abritant des compteurs individuels pour chaque logement ;
- Un grand portemanteau avec plusieurs patères ;
- Un miroir ;
- Une imposte au-dessus de la porte ;
- Un escalier menant à l'étage.



## **ETAGE**

L'accès se fait par l'intermédiaire d'un escalier bois équipé d'une rambarde.

Les murs de la montée d'escalier sont couverts d'une peinture blanche en bon état.

Au niveau du palier, le sol est constitué d'un revêtement vinyle à l'état d'usage.

## **APPARTEMENT N° 1**

### **CUISINE**

L'accès se fait directement par la cuisine par une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, plaques de propreté et serrure. La peinture couvrant la face